Chersotis
chersotis.oreina.org

OPEN ACCESS

Citer cet article :

ROBIN, J., SANTALUCIA, A., BUSCAIL, J. et CHARLOT, B. (2026). La Bacchante en Occitanie : nouvelles observations et synthèse de la connaissance sur sa répartition (Lepidoptera : Nymphalidae). Chersotis, Tome 1 — Chersotis n° 1 - 2026.

Reçu : 17/12/2025
Accepté : 21/03/2026
Publié : 17/04/2026

Mots-clés

Correspondance auteur
Jérome ROBIN
jerome.robin@cen-occitanie.org

La Bacchante en Occitanie : nouvelles observations et synthèse de la connaissance sur sa répartition (Lepidoptera : Nymphalidae)

Jérome ROBIN, Alexis SANTALUCIA, Jérémy BUSCAIL, Baptiste CHARLOT

[1]Jérome ROBIN : CEN Occitanie, 75, voie du TOEC 31076 Toulouse, jerome.robin@cen-occitanie.org
[2]Alexis SANTALUCIA : CEN Occitanie, 75, voie du TOEC 31076 Toulouse, alexis.santalucia@cen-occitanie.org
[3]Jérémy BUSCAIL : CEN Occitanie, 26, place Eugène Raynaldy, Mairie de Rodez 12031 Rodez, jeremy.buscail@cen-occitanie.org
[4]Baptiste CHARLOT : CEN Occitanie, 75, voie du TOEC 31076 Toulouse, baptiste.charlot@cen-occitanie.org

Résumé

La Bacchante, espèce protégée en France, possède un statut de conservation préoccupant en Occitanie, évaluée comme en danger d'extinction dans la liste rouge régionale. Dans le cadre de ses missions de connaissance de la biodiversité, le CEN Occitanie a réalisé plusieurs inventaires dans des zones favorables à cette espèce et a pu mettre en évidence de nouvelles localités, dont certaines dans des départements où ce papillon n'avait pas été cité depuis longtemps. Ces découvertes laissent penser qu'elle est probablement présente dans d'autres boisements de plaine encore assez préservés et plus ou moins connectés aux boisements déjà occupés.

Summary

The Bacchante in Occitanie : new observations and a review of knowledge on its distribution (Lepidoptera : Nymphalidae)

The Bacchante butterfly, a protected species in France, has a concerning conservation status in Occitanie, listed as endangered on the regional red list. As part of its biodiversity research, the CEN Occitanie (Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie) has conducted several surveys in favorable areas to this species and has identified new locations, including some in departments where this butterfly had not been recorded for a long time. These discoveries suggest that it is likely present in other lowland woodlands that are still relatively undisturbed and more or less connected to existing woodlands.

oreina
ASSOCIATION
PAPILLONS DE FRANCE

© 2026 OREINA. Publié par l'association OREINA sous licence Creative Commons Attribution CC BY 4.0, qui autorise toute utilisation, distribution et reproduction, à condition que l'auteur et la source originale soient cités.
https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/

Introduction

Le Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie (CEN Occitanie) participe à de nombreux inventaires naturalistes dans la région Occitanie avec pour objectifs principaux l'amélioration des connaissances et la préservation de la biodiversité. Ces inventaires sont réalisés sur des sites en pleine propriété ou en convention, sur les sites de nos partenaires comme les Espaces Naturels Sensibles (ENS) ou encore sur des zones à fort potentiel écologique comme les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Le CEN Occitanie est également co-animateur de la déclinaison du Plan National d'Actions (PNA) en faveur des papillons de jour en Occitanie (Opie & CEN Occitanie (coord.), 2022). Dans le cadre de ce PNA, des prospections peuvent également cibler certaines espèces patrimoniales/menacées afin d'améliorer les connaissances sur leur répartition régionale ou encore leur écologie.

Les résultats présentés ici se focalisent sur de nouvelles observations de Bacchante, *Lopinga achine* (Scopoli, 1763), réalisées en 2025 dans la région Occitanie où l'espèce demeure très localisée en plaine.

L'ensemble des données de Bacchante mentionnées dans le cadre de cet article proviennent du SINP Occitanie, hors mentions contraires.

Lopinga achine en Occitanie

Statuts

La Bacchante (*Lopinga achine*) est une espèce protégée au niveau national (article 2 de l'arrêté du 23.04.2007, individus et habitats protégés) et menacée à l'échelle régionale (EN) (Louboutin *et al.* (coord.), 2019). Sur le territoire national et européen, elle est inscrite en catégorie quasi-menacé (NT) (UICN France, 2014 ; Van Swaay *et al.*, 2025). Elle est également ciblée par le Plan National d'Actions en faveur des papillons de jour (Houard & Jaulin coord., 2018) ainsi que par sa déclinaison régionale en Occitanie (Opie & CEN Occitanie coord., 2022) où elle est déterminante pour les ZNIEFF.

Répartition et données historiques

Ce papillon est signalé de neuf départements de la région Occitanie : Ariège, Aude, Aveyron, Gers, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Lot, Tarn et Tarn-et-Garonne. Il n'a jamais été observé à notre connaissance du Gard, de l'Hérault, de la Lozère et des Pyrénées-Orientales. La donnée de Lozère présente sur le GBIF doit être considérée comme invalide (GBIF, 2025). En effet, il s'agit d'une erreur de géolocalisation (B. Louboutin, *com. pers.*). L'espèce est également présente dans plusieurs départements limitrophes à l'Occitanie, comme la Dordogne, la Corrèze, les Pyrénées-Atlantiques ou le Cantal.

Les premières mentions de l'espèce en Occitanie citées dans la bibliographie semblent datées de 1858 dans les Hautes-Pyrénées, à Escaladieu commune de Mauvezin (Philippe, 1858), et de 1868 en Haute-Garonne, notamment du côté de Cier-de-Rivière et Ardiège (Aubuisson, 1868).

C'est dans les départements pyrénéens que ce papillon est le plus abondant, notamment en Haute-Garonne et en Ariège, où figurent de nombreuses données historiques (Cartes 1 et 2). Dans les Hautes-Pyrénées, il n'est pas connu récemment à l'ouest d'Esparros dans la vallée de la Neste, et dans l'Aude, la donnée confirmée la plus à l'est se situe sur la commune de Cailla dans le pays de Sault. Toutefois, une station isolée beaucoup plus à l'est, sur la commune de Tuchan, existe dans les bases de données consultées mais n'a pas été confirmée. En l'absence d'éléments permettant de la confirmer avec certitude, cette donnée demeure douteuse au regard de la date très précoce de l'observation (avril) et de sa localisation. Nous n'avons donc pas repris cette donnée dans les cartes présentées dans cet article.

Signalons aussi que la plupart des observations aux extrémités est et ouest de son aire de répartition connues le long de la chaîne pyrénéenne sont également assez récentes, même si l'espèce était connue dans les Pyrénées-Atlantiques depuis au moins 1976 par

Jean-Louis Fourès (Gourvil & Sannier (coord.), 2022).

Dans le sud de la Haute-Garonne et de l'Ariège, la Bacchante est bien représentée et localement assez commune. Une continuité semble même se discerner entre les différentes sous-populations sur une bonne partie du piémont pyrénéen. On la retrouve surtout dans le Plantaurel, le Commingeois, le Volvestre, le Pays d'Olmes, le Couserans ou encore les Coteaux de Mirepoix. Les Razes dans l'Aude, en lien avec ces coteaux, disposent également de nombreuses observations.

On observe ce papillon surtout entre 250 et 900 mètres d'altitude dans la région Occitanie. De manière générale, l'espèce monte néanmoins régulièrement jusqu'à 1250 mètres d'altitude dans les Pyrénées. Les observations au-delà de cette altitude sont toutefois peu nombreuses (moins de 1% des données régionales). La mention la plus haute se situe sur la commune de Bordères-Louron dans les Hautes-Pyrénées à 1900 mètres environ.

Au sud de la Haute-Garonne et de l'Ariège, ce nymphalidé n'était pas connu récemment plus au nord d'une ligne Aurignac/Montesquieu-Volvestre/Sieuras. Cependant, des données historiques existent au nord-est de Toulouse, au niveau de la forêt de Buzet (Roubinet, 1976). Cette observation n'a jamais été reprise dans les bases de données, ni dans les dernières synthèses régionales.

Hormis les départements du piémont pyrénéen, la Bacchante est également citée depuis longtemps du Lot, notamment en Bouriane, du côté de Catus, Thédirac, Peyrilles et Lavercantière, où se trouve un beau noyau de populations. Elle est également connue depuis assez longtemps un peu plus au nord de ce secteur, vers le Vigan-en-Quercy. Les premières observations en Bouriane datent de Léon Lhomme en 1935 à Peyrilles (Lafranchis, 2002). Notons aussi une donnée ancienne dans le Terrefort sur la commune de Theminettes en 1974 (Lafranchis, 2002). Enfin, plusieurs observations récentes sont signalées de la vallée de la Dordogne vers Lanzac ou encore Lamothe-Fénelon (Artemisiae, 2025).

En dehors de ces deux noyaux principaux, ce papillon apparaît beaucoup plus localisé dans le reste de la région.

Dans le Tarn-et-Garonne, elle est connue depuis les années 2000 de la vallée de la Baye sur la commune de Ginals. Cette station est prospectée régulièrement depuis plusieurs années et la population est toujours présente en 2025. Une autre station plus récente existe aussi sur la commune de Montpezat-de-Quercy, dans le Bas-Quercy, en lien probable avec d'autres populations lotoises. Enfin, notons aussi d'autres observations très récentes sur la commune de Nègrepelisse (Artemisiae, 2025).

Dans le Tarn, la première mention de l'espèce semble datée de 2006 sur la commune de Damiatte lors de l'inventaire ZNIEFF de seconde génération (J. Robin, obs. pers.). Quelques observations très récentes inédites ont été réalisées également dans la forêt de Sivens en 2024 (A. Calvet, *com. pers.*).

Dans le Gers, les mentions contemporaines sont très récentes, avec trois stations recensées au sud du département depuis 2019. Signalons toutefois une citation très ancienne en 1923 (Guy Tempest ADKIN), sur la commune de Montestruc-sur-Gers, bien éloignée des stations contemporaines (Louboutin *et al.*, 2019). L'espèce n'a jamais été retrouvée dans ce secteur depuis cette mention.

Enfin, dans l'Aveyron, l'espèce est citée du département avant 1979 dans l'ouvrage de Tristan Lafranchis « Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles » (Lafranchis, 2000). La seule autre mention de l'espèce du département est signalée par Deknuydt (Deknuydt, 1976) « j'ai observé dans une collection privée un *L. achine* provenant de l'Aveyron », sans précisions sur la localité. Dans le catalogue commenté des rhopalocères et zygènes du département de l'Aveyron, il est également précisé que l'espèce n'a pas été revue après 1980 (Delmas & Demergès, 2011).

Les deux cartes ci-dessous présentent la distribution de la Bacchante avant 2015 et jusqu'en 2024. On remarque que sur les dix dernières années, la connaissance sur cette espèce a évolué significativement, notamment en dehors deux gros noyaux historiques (piémont pyrénéen et Bouriane).

L'espèce est totalement absente de la zone méditerranéenne et n'a pas été observée dans le domaine Massif central en région Occitanie avant 2025. Si le climat de la zone méditerranéenne semble en effet peu favorable à cette espèce, hormis peut-être dans l'arrière-pays et en marge des Cévennes, il est très étonnant que la Bacchante soit si rare dans le domaine Massif central, où de nombreux habitats favorables existent. C'est le cas aussi en région Auvergne-Rhône-Alpes, où l'espèce semble également très localisée dans ce domaine biogéographique, même si on note quelques mentions récentes dans le Cantal (Loos, 2015).

Phénologie

L'espèce vole essentiellement du 1er juin au 20 juillet dans la région Occitanie avec environ 95 % des observations effectuées sur cette période. La donnée d'imago validée la plus précoce est du 24 mai (A. Roujas, Montbrun-Bocage (31), 423 mètres d'altitude) et la plus tardive le 1er août (D. & F. Vizcaino, Saint-Benoit (11), 600 mètres d'altitude). On remarquera également un très léger décalage phénologique en fonction de l'altitude. En effet, dans les stations de plaine, l'espèce s'observe surtout en juin et très peu en juillet. Dès 600 mètres d'altitude, les observations jusqu'à la mi-juillet sont plus nombreuses.

C'est une espèce univoltine, avec une apparition très courte de deux à trois semaines sur ses stations.

Ecologie

En Occitanie, la Bacchante est associée essentiellement aux lisières, aux clairières forestières et aux boisements clairs, avec un sous-bois plus ou moins développé et une strate herbacée importante. Les principales plantes hôtes de l'espèce citées dans la littérature sont diverses poacées comme *Brachypodium sylvaticum* et diverses espèces de Laîches (*Carex sp.*). Si *Brachypodium sylvaticum* est présent sur de nombreuses stations dans le sud-ouest de la France, il semble que ce soit plutôt la présence de *Carex* qui favorise la reproduction de l'espèce, si on considère les quelques observations de chenilles dans le sud de la France et les premiers retours de la caractérisation des habitats favorables réalisés dans le cadre du PNA en faveur des papillons de jour.

L'espèce semble indifférente au substrat géologique si on regarde les boisements fréquentés sur l'ensemble de la région.

Sur certains secteurs, elle semble néanmoins plus abondante dans les zones calcicoles. C'est le cas notamment dans une bonne partie du piémont pyrénéen, où la Bacchante fréquente les chênaies pubescentes plus ou moins clairsemées avec une belle végétation en sous-bois ou en lisière, ou dans les sentiers ensoleillés de ces boisements, notamment dans le Plantaurel, autour du Mas-D'Azil, de Camarade ou de Carla-de-Roquefort par exemple, ou encore plus à l'ouest vers Latoue et Aurignac. Dans des altitudes plus élevées (800-1200m notamment), on l'observe aussi dans la hêtraie calcicole, comme à Ilhet et Beyrède-Jumet.

Cependant, elle fréquente aussi les secteurs acides dans les Pyrénées, notamment dans le Volvestre ou encore dans le Couserans. Au-delà des 1200 mètres, les stations sur substrat acides sont également assez nombreuses.

La station de Bordères-Louron, au-delà des 1700 mètres, est originale. La Bacchante a été trouvée dans des sapinières pures et même en limite supérieure de la forêt. La reproduction locale de l'espèce semble toutefois incertaine et devra être précisée ultérieurement (G. Riou, *com. pers.*). Par ailleurs, cette observation a été réalisée en juillet 2022, en pleine canicule, ce qui pourrait aussi expliquer en partie ces altitudes inhabituelles pour l'espèce.

Dans le Tarn-et-Garonne, deux des stations connues sont présentes dans des boisements sur calcaire, mais plus frais, notamment de la chênaie-charmaie à Ginals.

Dans le Lot, au contraire, le principal noyau connu en Bouriane se localise essentiellement dans la chênaie acidiphile. C'est le cas aussi des stations tarnaises de Damiatte et de la forêt de Sivens.

Ce qui caractérise l'ensemble de ces boisements c'est plutôt une structure de végétation

similaire, à savoir :

— Une couverture herbacée dominante en sous-bois ;
— Une densité d'arbres plutôt faible avec peu d'arbustes en sous-bois ;
— Une canopée laissant passer les rayons du soleil.

Découvertes 2025

NB : les numéros des stations sont reportés sur la carte de synthèse présentant l'ensemble des données de Bacchante sur la région.

Département du Tarn

Stations de Damiatte (1)

Après presque 20 ans sans observation et quelques recherches infructueuses (2016, 2020, 2023), la Bacchante a été observée à nouveau dans cette station historique du Tarn, sur la commune de Damiatte. En 2025, il a été décidé de faire une préanalyse des boisements potentiels du secteur. En effet, l'habitat où le seul individu avait été observé en 2006 était moyennement favorable à l'espèce : boisement assez dense, très peu de végétation en sous-bois. . . Il a donc été décidé de prospecter de manière plus large autour de cette station.

C'est à 500 mètres environ de l'observation de 2006 qu'a été trouvé une population assez importante vers le bois de l'Adret, le 17 juin 2025. Sur un petit linéaire de 200 mètres environ, au moins 23 individus ont été recensés, ce qui laisse entrevoir une population particulièrement importante sur cette station, qui mériterait d'être étudiée plus précisément. La Bacchante semble particulièrement apprécier cette chênaie acidiphile très claire avec beaucoup de végétation herbacée. Les individus se posent régulièrement sur les feuilles des branches les plus basses, sur les fougères bordant le sentier ou situées dans les clairières. En intensifiant fortement cette recherche, quelques individus ont également été observés près de l'observation de 2006.

Un autre boisement sur la même commune, le Bois de la Brunié, a aussi été ciblé lors de la préanalyse, à un peu plus de 2 kilomètres à l'ouest. Il n'aura fallu qu'une dizaine de minutes et de quelques centaines de mètres de marche pour observer à nouveau 4 individus dans des habitats similaires.

Il est fort probable que d'autres stations soient présentes dans ce vaste massif boisé plus ou moins connecté sur une douzaine de kilomètres de large, entre les communes de Cabanes et Cuq, englobant aussi les communes de Damiatte, Serviès et Moulayres.

Par ailleurs, une autre station inédite a aussi été trouvée en 2025, à 5 kilomètres au nord des stations décrites ci-dessus, sur la commune de Brousse (A. Calvet, *com. pers.*). Une répartition locale encore plus vaste est donc fortement potentielle et sera discutée plus loin.

Station de la Forêt de Sivens (2)

Lors de nos prospections en 2025, nous n'avions pas connaissance de l'existence d'observations de ce papillon dans cette forêt départementale où la première mention date de 2024.

La forêt de Sivens est un espace naturel sensible (ENS) qui couvre une surface d'environ 630 hectares. Ce boisement est composé de chênes rouvres, chênes pubescents, charmes et châtaigniers, de landes à bruyères et à genêts sur d'anciennes coupes forestières ou encore de plantations de résineux (pins noirs, pins sylvestres, Douglas. . .).

Un seul individu abîmé a été recensé lors d'un passage tardif opportuniste (8 juillet 2025) au niveau d'un chemin ensoleillé. Les autres observations réalisées en 2024 et 2025 (Amaury Calvet, *com. pers.*), à la bonne période de vol, montrent que la Bacchante fréquente plusieurs secteurs de la forêt, notamment des allées forestières ensoleillées et des lisières.

Les boisements aux alentours apparaissent également favorables à l'espèce. Une analyse sur photographies aériennes montre également une continuité forestière très importante

vers le nord et la forêt de Grésigne et le nord-ouest, notamment en direction d'une station tarn-et-garonnaise à Nègrepelisse.

Département de l'Aveyron

Station de Lugan (3)

C'est lors d'une prospection opportuniste le 27 juin 2025, dans un bois au nord-ouest de la commune de Lugan, qu'un individu adulte a été observé posé sur la branche basse d'un jeune hêtre d'une petite clairière.

La station se trouve à la limite entre le bassin stéphanien de Decazeville et la bordure nord du plateau calcaire de Montbazens sur des grés argileux. Elle se positionne sur un petit replat en zone sommitale, dominant les petits vallons descendant vers le bassin. Le versant est alors plutôt orienté vers le nord mais la situation de la station sur la partie haute lui confère une bonne exposition au soleil. La forêt y est assez différente selon les secteurs tantôt assez fermé et dominé par le hêtre, tantôt dominé par le chêne et/ou le châtaignier. Le milieu où a été fait l'observation semble être un ancien pré-verger de châtaigniers, souvent morts ou dépérissants et assez espacés. Le Chêne rouvre (*Quercus petraea*) domine aujourd'hui cette petite clairière avec quelques jeunes hêtres qui commencent à s'installer. La strate herbacée y est beaucoup plus développée que dans le reste du bois et occupée notamment par *Carex flacca*, *C. sylvatica*, *Pteridium aquilinum* et *Brachypodium sylvaticum*.

Cette zone de clairière de seulement quelques centaines de mètre carré semble être la seule favorable à l'espèce dans les environs proches. Mais des prospections dans le reste de la forêt seraient nécessaires pour mieux évaluer le potentiel en habitat, notamment le long de ces versants.

Conjointement, Arthur Colliot nous a également fait part de son observation de Bacchante dans ce département le 20 juin 2025 (station 4), sur la commune de Villeneuve, au lieu-dit « Puech Caudié », dans le Terrefort, sur substrat calcaire. Deux individus ont été recensés : le premier dans une clairière issue d'une coupe forestière récente en lisière d'un boisement favorable à la présence de l'espèce, et le second, à quelques centaines de mètres du premier, en déplacement le long d'un sentier bocager reliant deux bosquets. Des prospections supplémentaires seraient à mener dans ce secteur pour y confirmer la présence d'une population pérenne et identifier les zones potentielles de reproduction.

Département de Haute-Garonne

Station du Bois d'Esperce (5)

Lors d'une journée de prospection pour l'actualisation de la ZNIEFF « Bois d'Esperce et Mauressac », l'espèce a été trouvée par hasard lors de la traversée de ce bois le 16 juin 2025. La population se trouve précisément dans le bois d'Esperce au lieu-dit « Lacay ». La continuité forestière semble ancienne, comme en témoigne les photographies aériennes de 1945-1950. Le boisement où l'espèce a été vue est exposé sud/sud-est, essentiellement composé de chênes. Le substrat est nettement acide, sur des sols lessivés hydromorphes.

Trois stations connectées ont été recensées. La première est une grande clairière couverte de poacées forestières et de ronciers ; cinq individus y ont été dénombrés. La seconde, qui borde la première, est un chemin herbacé dans le boisement, composé de poacées forestières ; deux individus y ont été dénombrés. La troisième station, distante de 300 mètres, est similaire en faciès à la première : une clairière avec un beau couvert herbacé ; deux individus y ont été dénombrés.

Faute de temps, le boisement n'a pas pu être parcouru dans son ensemble mais l'espèce est probablement présente dans d'autres localités de la ZNIEFF.

D'autres prospections ont été réalisées le même jour dans la forêt d'Eaunes, à 11 kilomètres au nord du bois d'Esperce. Malgré des habitats favorables, la Bacchante n'y a pas été détectée.

Dans la Haute-Garonne, il faut également noter une observation très intéressante en forêt de Fabas en 2025 (SINP Occitanie), à une dizaine de kilomètre au nord du noyau du piémont.

Synthèse

La carte ci-dessous présente les nouvelles stations de Bacchante découvertes en 2025 ainsi que celles présentes dans le SINP Occitanie. Les numéros présents sur la carte correspondent aux stations décrites précédemment dans l'article.

Perspectives

L'ensemble de ces découvertes et redécouvertes laissent penser que la Bacchante est (très) probablement présente dans d'autres boisements de plaine et de l'étage collinéen (jusqu'à environ 600 mètres d'altitude).

A partir des nouvelles stations découvertes en 2025, une analyse des photographies aériennes et des types de sols, à partir notamment du Référentiel Régional Pédologique de la région Occitanie, a été effectuée pour identifier certains boisements potentiellement favorables à l'espèce et plus ou moins connectés aux boisements déjà occupés. Les grands boisements de plaine et les continuités forestières relativement anciennes (supérieures à 50 ans) mériteraient aussi des prospections approfondies pour rechercher l'espèce.

Au regard des connaissances sur l'écologie de la Bacchante dans le sud-ouest de la France, les boisements composés d'un sous-bois herbacé très dense (>70% de la surface) composés de brachypodes et de carex sont à privilégier. Il s'agit souvent de boisements avec une relative faible densité d'arbres ou des arbres avec de petits diamètres et une canopée laissant passer la lumière.

Pour les trois départements où nous avons découvert de nouvelles stations, nous proposons ci-dessous les principales pistes de recherche de l'espèce. Des cartes illustrent quelques secteurs à prospecter dans le Tarn et la Haute-Garonne. Pour l'Aveyron, au regard des stations trouvées, un grand nombre de localités seraient à prospecter (cf. ci-dessous), nous ne proposerons donc pas de secteurs précis, hormis une grande partie ouest du département !

Il ne faut pas oublier également que pour certains boisements, seule une infime partie du site peut être réellement favorable à l'espèce, ce qui rajoute à la complexité d'inventorier ce papillon, souvent très discret dans ses stations. En effet, que ce soit dans les notes de prospections anciennes ou sur la base de nos propres observations, ce papillon a la particularité de bien se dissimuler dans le feuillage des arbres et régulièrement à une hauteur inaccessible pour l'œil du lépidoptériste.

Par ailleurs, l'espèce se montre surtout à certaines heures de la journée, le matin et en fin d'après-midi, et les effectifs des stations de plaine sont souvent faibles voir très faibles. Tous ces éléments font que la Bacchante passe facilement inaperçue sur un site, même très favorable et que l'absence d'observation ne signifie pas que le papillon y est réellement absent. Plusieurs passages lors de la période de vol, dans de bonnes conditions météorologiques, sont recommandés pour être certain de confirmer ou infirmer sa présence sur une station.

Département du Tarn

Cette espèce était insoupçonnée des boisements de plaine de ce département jusqu'à encore une vingtaine d'années. La forêt de Sivens, pourtant largement explorée par les naturalistes, montre que l'espèce passe facilement inaperçue et que d'autres stations de Bacchante sont encore à découvrir dans d'autres boisements proches. Toute la continuité de bois et bosquets en direction du nord-ouest de la forêt de Sivens, vers Puycelsi, Puygaillard-de-Quercy, Vaissac et Nègrepelisse, seraient à explorer. En outre, la forêt de la Grésigne pourrait également convenir à l'espèce. Bien que la Bacchante ne soit pas connue de cette forêt pourtant très prospectée, elle reste fortement potentielle dans les ourlets et clairières de ce vaste boisement sur substrat acide.

L'espèce serait à rechercher également autour des boisements des stations de Damiatte, notamment sur les communes de Serviès, de Cuq et de Cabanes. Des boisements de superficie plus vaste et sur des sols acides plus éloignés pourraient également être occupés

comme la forêt de Giroussens et le bois de Mézens. En effet, la station historique de Roubinet dans la forêt de Buzet (Haute-Garonne), frontalière avec le département du Tarn, laisse aussi supposer que la Bacchante pourrait aussi être trouvée dans ces deux grands boisements assez proches.

Enfin, même si l'espèce n'a jamais été observée dans ces secteurs du département, des potentialités existent dans les boisements acidiphiles de la vallée de la rivière Tarn, où des habitats favorables ont également été détectés. La forêt de Sérénac pourrait aussi convenir à la Bacchante. Le CEN Occitanie intervient dans l'élaboration de fiches actions en faveur de la biodiversité forestière dans cette forêt, en partenariat avec le Conseil Départemental du Tarn. Nous essaierons de faire des prospections complémentaires sur cette espèce en 2026 ou 2027.

Département de l'Aveyron

Les deux nouvelles stations détectées en Aveyron sont distantes de plus de 20 km et dans des conditions bien différentes. Par ailleurs, ce sont des observations « opportunistes » qui démontrent que l'espèce est probablement présente dans d'autres secteurs du département.

Par rapport à la station de Villeneuve, dans le Terrefort, d'autres boisements et bosquets plus au nord en direction de Figeac et de la Limargue pourraient également convenir à l'espèce. Par ailleurs, dans un contexte paysager similaire, le papillon a déjà été recensé à Cambes, dans le département du Lot, sur plusieurs localités.

La station de Lugan nous invite à repenser la distribution de l'espèce dans le département. En effet, la continuité forestière est particulièrement importante au sud de Decazeville et d'Aubin, et de manière plus large à l'ouest et au nord, dans la vallée du Lot et dans le Ségala lotois. A la faveur de la présence d'habitats favorables, la Bacchante pourrait être recensée dans de nombreux secteurs.

Nous conseillons aussi de prospecter les boisements des versants de la vallée du Viaur et du Tarn, notamment dans les Raspes. Plusieurs habitats favorables à la Bacchante ont été identifiés mais ils ne semblent pas avoir été prospectés spécifiquement pour cette espèce.

Département de la Haute-Garonne

Au regard des données récoltées dans les bois d'Esperce et de Mauressac, on peut supposer que dans la belle continuité forestière présente au sud-est, jusqu'aux portes de Saverdun en Ariège et au nord-ouest jusqu'à Eaunes, d'autres stations de Bacchante puissent être trouvées. Les sols sont également identiques, sur substrat acide. L'absence d'observations au sein du bois d'Eaunes en 2025, ne veut pas dire que l'espèce ne s'y trouve pas. Il sera nécessaire de continuer les prospections sur ce site. Par ailleurs, notons également une ancienne observation de Miroir (*Heteropterus morpheus*) dans ce boisement, qui mériterait aussi d'être reconfirmée (dernière mention en 1981).

Le contexte dans lequel la Bacchante a été trouvée dans la ZNIEFF ci-dessus nous invite aussi à envisager la présence éventuelle de l'espèce dans d'autres boisements de même nature en plaine (chênaie acidiphile), notamment du côté de Lautignac et bien entendu dans les forêts de Rieumes et de Lahage. Par ailleurs, la station très récente en forêt de Fabas ne se trouve qu'à 20 kilomètres des boisements précités.

Enfin, il nous semble évidemment très intéressant de retrouver l'espèce dans la forêt de Buzet. L'espèce n'y a pas été reconfirmée depuis la mention de J. Roubinet, il y a environ 50 ans (Roubinet, 1976).

Conclusion

La Bacchante est un papillon qui passe facilement inaperçu dans ses stations, notamment dans les localités de plaine où les effectifs sont souvent très faibles et où les habitats sont souvent beaucoup plus morcelés que dans le piémont pyrénéen.

La découverte et redécouverte de nouvelles localités en plaine laissent suggérer que sa

distribution est encore très mal connue dans une grande partie de la région Occitanie. Si aux abords des deux gros noyaux de populations de la région, l'espèce pourrait être en extension, il ne nous semble pas que cela soit le cas pour ces nouvelles stations de plaine, très éloignées, pour la plupart, des stations connues. Il s'agirait plutôt d'une mauvaise connaissance de ses mœurs ainsi qu'une difficulté de détection de l'espèce.

Cependant, la Bacchante reste une espèce sensible, aux exigences écologiques complexes et aux populations fluctuantes (Merlet & Houard, 2012 ; Lafranchis *et al.*, 2015). Les pratiques sylvicoles sont souvent incompatibles avec cette espèce qui requiert souvent des clairières, de belles lisières gérées très extensivement et un sous-bois riche en végétation herbacée. De même, les plantations de résineux ou d'autres essences exogènes sont très défavorables à cette espèce.

Par ailleurs, d'autres facteurs, principalement anthropiques, menacent clairement les habitats de l'espèce comme l'artificialisation du paysage entraînant une fragmentation des habitats favorables ou encore le réchauffement climatique. Il est donc fort probable que la Bacchante ait disparue de certains boisements de plaine avant même qu'elle n'ait pu y être détectée.

L'amélioration de la connaissance de ce papillon protégé s'avère donc cruciale en plaine dans la région Occitanie.

Remerciements

Merci à Amaury Calvet de nous avoir transmis des observations de Bacchante dans le département du Tarn.

Merci à Arthur Colliot, Jean-Michel Catil et Ghislain Riou de nous avoir fourni des précisions sur leurs observations et/ou sur des données de cette espèce dans la région.

Merci à la DREAL Occitanie qui nous soutient chaque année dans le cadre de la déclinaison régionale du PNA Papillons de jour.

Merci enfin à Bastien Louboutin (Opie) et Pierre-Yves Gourvil (CEN Nouvelle-Aquitaine) pour la relecture de cet article et leurs compléments sur cette espèce.

Références

Aubuisson, A. (1868). Catalogue des Lépidoptères de Haute-Garonne. *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Toulouse*, 2, 5-62.

Deknuydt, F. (1974). Une capture intéressante pour l'Ariège (Nymphalidae Satyrinae). *Alexanor*, 8(6), 256.

Delmas, S. & Demergès, D. (2011). Catalogue commenté des rhopalocères et zygènes du département de l'Aveyron (Lep. Rhopalocera, Zygaenidae). *OREINA*, 14, 32-36.

Gourvil, P.Y. & Sannier, M. (coord.). (2022). Atlas des papillons de jour d'Aquitaine. Biotope, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collections Inventaires & biodiversité), 464 p.

Houard, X. & Jaulin, S. (coord.). (2018). Plan national d'actions en faveur des « Papillons de jour » - Agir pour la préservation de nos lépidoptères diurnes patrimoniaux 2018-2028. Office pour les insectes et leur environnement – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Ministère de la Transition écologique et solidaire, 64 p.

Lafranchis, T. (2000). *Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles*. Biotope, Mèze, Collection Parthénope, 448 p.

Lafranchis, T. (2002). Les Rhopalocères du Lot (Insecta Lepidoptera Rhopalocera). *Alexanor*, 21(8), 475-491.

Lafranchis, T., Jutzeler, D., Guillosson, J.-L., Kan, P. & Kan, B. (2015). La Vie des Papillons. Ecologie, Biologie et Comportement des Rhopalocères de France. Diatheo, 751 p.

Loos, M. (2015). Première mention dans le Cantal de Lopinga achine (Scopoli, 1763), espèce redécouverte en région Auvergne (Lepidoptera Nymphalidae Satyrinae). *Alexanor*, 27(1), 23-28.

Louboutin, B., Jaulin, S., Charlot, B. & Danflous, S. (coord.). (2019). *Liste rouge des Lépidoptères Rhopalocères et Zygènes d'Occitanie. Rapport d'évaluation*. OPIE, CEN MP & CEN LR, Montferrier/Lez, 304 p.

Merlet, F. & Houard, X. (2012). Synthèse bibliographique sur les traits de vie de la Bacchante (*Lopinga achine* (Scopoli, 1763)) relatifs à ses déplacements et à ses besoins de continuités écologiques. Office pour les insectes et leur environnement & Service du patrimoine naturel du Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 10 p.

Opie & CEN Occitanie (coord.). (2022). Plan national d'actions en faveur des papillons de jour – Déclinaison Occitanie 2022-2030. Agir pour la préservation des Lépidoptères diurnes menacés. Rapport pour la DREAL Occitanie, 99 p + annexes.

Philippe, X. (1858). Catalogue méthodique des Lépidoptères d'Europe observés dans les Hautes-Pyrénées. *Bulletin de la Société académique des Hautes-Pyrénées*, 5, 253-280.

Roubinet, J. (1976). *Lopinga achine* en Haute-Garonne - aux portes de Toulouse. *L'Entomologiste toulousain*, 3(3-4), 96-99.

UICN France, MNHN, Opie & SEF. (2014). *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine*. Paris, France, 16 p.

Van Swaay, C., Warren, M., Ellis, S., Clay, J., Bellotto, V., Allen, D.J. & Trottet, A. (2025). Measuring the pulse of European biodiversity. European Red List of Butterflies. Brussels, Belgium : European Commission. https ://doi.org/10.2779/1280375